



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 février 2017 — N° 229

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Tremblay (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Gemma Barra, artiste multidisciplinaire.

Mme Jean (Chicoutimi) fait une déclaration afin de féliciter Mme Diane Laurier, récipiendaire d'une médaille de l'Association québécoise des éducatrices et éducateurs spécialisés en arts plastiques.

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de souligner la participation record au duathlon-triathlon des jeunes de La Virée nordique de Charlevoix.

Mme Samson (Iberville) fait une déclaration afin de souligner le succès du concours Zoom sur mon patrimoine.

M. Girard (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de féliciter les participants et les organisateurs du Gala Radisson.

21 février 2017

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de souligner la tenue du café-planète Parcours et contributions de Québécoises noires dans notre communauté organisé par le Centre des femmes de Longueuil.

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le travail des intervenants à la suite d'un bris d'aqueduc aux Îles-de-la-Madeleine.

M. Surprenant (Groulx) fait une déclaration afin de souligner la contribution de l'organisme Comptoir Dépanne-tout Sainte-Thérèse à sa communauté.

Mme Montpetit (Crémazie) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Association d'anémie falciforme du Québec.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Club cycliste Dynamiks de Contrecoeur (10-vitesses).

À 13 h 52, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

21 février 2017

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme de Santis, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 16 février 2017, qu'elle a adressée à M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, en réponse à sa lettre concernant le processus de nomination des personnes désignées par l'Assemblée nationale requérant un vote aux deux tiers de ses membres.

(Dépôt n° 2968-20170221)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les Comptes de la santé 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017.

(Dépôt n° 2969-20170221)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 novembre 2016 par M. Paradis (Lévis) concernant les frais de stationnement dans les établissements de santé;

(Dépôt n° 2970-20170221)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 23 novembre 2016 par M. Paradis (Lévis) concernant la qualité des repas dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée;

(Dépôt n° 2971-20170221)

21 février 2017

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 24 novembre 2016 par M. Traversy (Terrebonne) concernant l'évaluation des impacts du projet Oléoduc Énergie Est et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

(Dépôt n° 2972-20170221)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Jean (Chicoutimi) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 février 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2973-20170221)

Dépôts de rapports de commissions

M. le président, dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 16 février 2017, s'est réuni afin de statuer sur une demande de modification à la composition des commissions parlementaires.

(Dépôt n° 2974-20170221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 121 et 127 du Règlement, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, propose :

QUE les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées;

QUE ces modifications soient effectives à compter du 16 février 2017.

La motion est adoptée.

21 février 2017

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 16 février 2017, a procédé à l'élection à la vice-présidence de la Commission.
(Dépôt n° 2975-20170221)

Dépôts de pétitions

M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 493 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du revenu de travail permis pour les personnes prestataires de l'aide sociale.
(Dépôt n° 2976-20170221)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,
M. LeBel (Rimouski) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 961 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du revenu de travail permis pour les personnes prestataires de l'aide sociale.
(Dépôt n° 2977-20170221)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

21 février 2017

Motions sans préavis

M. Ouellet (René-Lévesque), conjointement avec M. Lelièvre (Gaspé), Mme D'Amours (Mirabel), M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les problèmes d'infrastructures en eau potable de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Caire (La Peltrie), conjointement avec M. Surprenant (Groulx), présente une motion concernant la mise en place d'un bureau de projet pour un troisième lien entre Québec et Lévis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Khadir (Mercier), conjointement avec Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant les sans-papiers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel.

21 février 2017

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.

M. Ouimet, premier vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) dépose :

Un document concernant le projet de loi n° 790, Loi concernant la suspension du processus de délimitation des circonscriptions électorales.

(Dépôt n° 2978-20170221)

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 février 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Jean (Chicoutimi).

Cette motion se lit comme suit :

21 février 2017

QUE l'Assemblée nationale s'engage à étudier, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, les propositions d'amendements visant l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail présentées par le chef de l'opposition officielle, le lundi 6 février 2017.

AFFAIRES DU JOUR

À 15 h 06, à la demande de M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à l'expiration du délai pour recevoir les avis de débats de fin de séance.

Les travaux reprennent à 15 h 26.

À 15 h 27, à la demande de Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

21 février 2017

Débats de fin de séance

À 17 h 58, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. LeBel (Rimouski) à M. Leitão, ministre des Finances, portant sur le sujet suivant : « La modification au crédit d'impôt en raison de l'âge »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Bourcier (Saint-Jérôme) à M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, portant sur le sujet suivant : « La modification aux contrats de financement des autobus scolaires électriques ». M. Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, remplace le ministre pour ce débat.

À 18 h 22, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 53.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le principe du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux, soit maintenant adopté.

21 février 2017

Un débat s'ensuit.

Le débat est ajourné au nom de M. Khadir (Mercier).

À 21 h 30, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 février 2017, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON